

COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann

Niv.185 Miz Even 2001 (juin) - 15 lur/2,30 euros

La caravane des prisonniers



*sur les
routes de
Bretagne*



Kabylie : on a toujours raison de se révolter (p.11)

d'an 30 a viz Even : manifestomp evit Naoned e Breizh (p.6)

Adresses des personnes politiques bretonnes

Alain SOLE - 85 53 20
2ème Division
179 Allée des Thuyas
94261 Fresnes Cedex

Gérard BERNARD
289 703 V D314, D4
M.A.H. de Fleury-Mérogis
7 Avenue des Pleupiers
91705 Ste Geneviève des Bois

Arnaud VANNIER
272336 T / D2 / 136
Maison d'arrêt de la Santé
42, rue de la Santé
75674 Paris Cedex 14

Christian GEORGEAULT
890 826 MAH -
Allée des Thuyas - 3 DIV Cellule 179
94261 Fresnes Cedex

Pascal LAIZE
273 195 D 321
42, rue de la Santé
75674 Paris Cedex 14

Gael ROBLIN
273 196 A 222
42, rue de la Santé
75674 Paris Cedex 14

Stéphane PHILIPPE
273 209 D 117
42, rue de la Santé
75674 Paris Cedex 14



Skoazell Vreizh a besoin de vos dons

Il est grand temps de penser à aider Skoazell Vreizh. L'urgence se fait sentir. N'oublions jamais que des familles de militants bretons emprisonnés ont besoin actuellement de votre aide.

Un geste par un chèque dans l'immédiat qui permettra à Skoazell Vreizh d'apporter le réconfort nécessaire aux familles des militants bretons emprisonnés, ainsi qu'aux militants détenus.

Vous pouvez fidéliser votre aide en nous demandant le formulaire de prélèvement mensuel, que nous vous enverrons par retour. Ne jamais oublier que sans Solidarité, il n'y aura jamais de Liberté. Skoazell Vreizh 3 stradae Aristide Briand. 44350 Gwennann. Tel. 02.40.42.92.94. Fax 02.40.24.81.38.

Ezhomm he deus Skoazell Vreizh eus ho skoazell arc'hant.

Poent-bras eo soñjal rein sikour da Skoazell Vreizh. Mall-bras a zo ganeomp.

Arabat disoñjal o deus familhoù emsaverien zo ezhomm eus ho sikour e'hoazh p'emsant en toullbac'h er mare-man.

Grit un dra bennak, roit ur chekenn da Skoazell Vreizh a c'hello a-drugarez deoc'h reiñ kalon hag ar pezh a zo rei da familhoù an emsaverien vreizhat toullbac'h et pe d'ar brizondid o-man.

En un doare realiek e c'hellit hor sikour ivez, o c'houlenn diganeomp e vefe kaset deoc'h ar bapereñ drezvankañ mizek. Na zisoñjal ket. Biskoazh ne vo trec'h ar Frankiz hep ar C'hengred.

Skoazell Vreizh, 3 stradae Aristide Briand. 44350 Gwennann. Pgz. 02.40.42.92.94. Plr. 02.40.24.81.38.

Emgann, pourquoi ?

Force est de constater qu'il existe en Bretagne, et ce malgré une farouche détermination de l'état français de nier jusqu'à notre existence, un peuple breton.

Ce peuple est privé de ses droits démocratiques (en niant le droit à l'unité territoriale, le droit à parler sa langue, en occultant son histoire spécifique, en niant officiellement l'existence de notre peuple, en ne respectant pas son environnement...) et de ses droits nationaux (droit à s'administrer soi-même, droit à être représenté au plan international...).

A l'heure ou plus que jamais les peuples subissent de plein fouet les effets du capitalisme le plus sauvage, nous réaffirmons la nécessité de construire, basée sur le partage des richesses, la justice sociale, la satisfaction des besoins réels de chacun et la solidarité internationale, en clair une vraie démocratie de proximité en Bretagne.

L'indépendance permettra au peuple breton de prendre en main son destin et garantira ses droits.

Le socialisme permettra au peuple breton de construire des rapports sociaux non basés sur la domination et l'exploitation.

C'est ce pourquoi Emgann (Mouvement de la gauche indépendantiste) lutte.

Dans ce cadre, Emgann (Mouvement de la gauche indépendantiste) contribuera, impulsera et participera à toutes les initiatives visant :

- à construire un pouvoir politique breton,
- à éveiller la conscience nationale du peuple breton,
- à satisfaire les besoins les plus immédiats des classes les plus défavorisées,
- à construire des liens, des échanges et des rapports économiques équitables et solidaires avec tous les peuples du monde en lutte pour la reconnaissance de leurs droits.



Bevez Breizh Dizalc'h - Photo L. Blanc

Politikerezh

1er Mai à Saint Nazaire : Pas de Bretagne libre sans justice sociale !

C'est sous ce mot d'ordre que s'est retrouvée une vingtaine de militants d'Emgann présents à la manifestation du 1er mai organisée à Saint Nazaire. Alors que cette ville est touchée de plein fouet par les méthodes du dumping social (voir Combat Breton 184), il nous apparaissait important de réaffirmer notre soutien au monde du travail, alors que celui-ci traverse une période particulièrement difficile, puisqu'il voit les entreprises bénéficiaires licencier en masse afin de contenir leurs actionnaires. C'est sans doute cela la reprise...

Le rendez-vous était donc donné devant la Maison du Peuple à 10h. Trois cents personnes ont suivi les discours des responsables syndicaux locaux qui n'ont pas, eux non plus, manqué de faire le parallèle entre la situation à Saint Nazaire et ce qui se passe dans l'ensemble de l'état français. Les personnes présentes ont été un peu surprises que ces discours ne soient pas suivis d'une manifestation.

Pour leur part, les militants d'Emgann ont attendu la fin de ces déclarations avant d'aller déposer une gerbe au monument des victimes du travail. Eric Barivel, porte-parole du mouvement, a rappelé les dures conditions de travail aux Chantiers de l'Atlantique, et a souligné que seul l'établissement d'un pouvoir politique en Bretagne permettrait au peuple breton de gérer ses affaires. Nous avons ensuite accompagné les sans-papiers qui avaient décidé d'aller manifester dans le centre-ville, et c'est un cortège fort d'une cinquantaine de personnes qui a arpenté les rues afin de rappeler à la population les promesses non tenues du gouvernement Jospin.

Si nous militons pour la libération de notre pays c'est évidemment dans une optique progressiste, et il était important que nous soyons auprès des sans-papiers afin de montrer que nous nous battons tous contre le même oppresseur, l'état français et ses valets.

Bezomp kengred gant ar re a stourm evit o gwirioù !

Abaoe mizioù ez eus tud o stourm a pep lec'h hag a pep lec'h (ospitalioù, embregerezhioù, treuz-dougererezh...) er Stad-C'hall evit difenn o gwirioù. Stourmoù sokal zo ivez o Breizh (harz-labour an treuzdougererezh e Roazhon, hag all). En embregerezh Smithfield (Lambaoz Gwimilio) e choulenn al labourerien ur c'hresk war o gopr (100 euros) ha stadou labour reizh.

E Guidel e stourm labourerien an embregerezh Sibjet (a ra tinnennoù) evit ma kreskie o gopr hag evit ma na vefe ket skarzhet an dud. Rei eo gouzout en deus an embregerezh-se skarzhet un hanter eus e implijdi en ur ober 11 vloaz. Hiv an deiz en deus c'hoant an embregerezh reiñ labour d'ur CAT. Nompas evit reiñ labour d'ar re nannet, met evit gouat mouch'ha argant. Evit ma paouezfe an harz-labour o deus divizet ar pennoù bras implij tud gant kevratou interim.

Goude ur miz harz-labour e n'achazh ar pennoù bras komz gant an implijdi ha stourm. An ti-kêr zo a-du ganto (ar pennoù bras). Divizet en deus Emgann reiñ sikour d'ar re ha stourm, pe e vefe e Sibjet pe e embregerezhioù all. Setu perak o deus divizet Reun An Diguerher ha Denez Riou (komite Emgann An Oriant) mont da velout an implijdi (d'an 16 a viz Ebril) evit diskouez omp kengred ganto, hag evit reiñ dezho ur chekenn 500 eur.

Anañ da heul pennad Quest-France diwar-benn an afer-se.

Le mouvement Emgann s'affiche solidaire des grévistes de Sibjet

Emgann, mouvement de la gauche indépendantiste de Bretagne, apporte un soutien financier et moral au personnel en grève de l'entreprise «Sibjet».

Mardi matin, Reun Le Diguerher et Denez Riou, sont venus à Guidel remettre un chèque aux grévistes de l'entreprise «Sibjet», au nom d'Emgann, mouvement de la gauche indépendantiste de Bretagne, et les assureur de leur soutien moral dans leur action.

«L'entreprise est en grève depuis maintenant plus d'un mois pour obtenir des augmentations de salaires et sauvegarder leur emploi. En 11 ans, Sibjet a liquidé près de la moitié des effectifs. Aujourd'hui, la direction veut délocaliser l'usine vers des centres d'adie par le travail, cest est inadmissible, le but recherché n'étant pas la réinsertion des personnes handicapées, mais le profit maximum. De plus, pour briser la grève, la direction fait appel à la main-d'œuvre infirmière, c'est intolérable. C'est pourquoi Emgann, comme il le fait à chaque situation identique, apporte son soutien total aux travailleurs en conflit, pour de meilleurs salaires et des conditions de travail dignes du XXI^{ème} siècle» précise Reun Le Diguerher, délégué du Bureau National d'Emgann aux affaires sociales.



Quest-France

Samedi 28 avril 2001

Naissance du Parti Breton à Nantes

Son modèle pour la Bretagne : l'Ecosse ou le Pays de Galles. Le Parti Breton est né à Nantes. Son objectif est d'aboutir à la reconnaissance de la Nation-Bretagne au sein de l'Etat français.

Le modèle est l'Ecosse, le Pays de Galles ou encore la Catalogne.

Dans ces régions existent «les nations sans Etat». Défendre l'idée d'une Bretagne-Nation dotée d'un Parlement - «En France, il y a plusieurs nations» - tel est l'objectif du Parti Breton, nouveau venu sur la scène politique bretonne.

Identité nationale

«Notre démarche est fondée sur la primauté de l'individu.

Nous entendons rassembler l'ensemble des Bretons qui veulent sortir la Bretagne de l'ombre dans laquelle elle se trouve car, malgré les volontés affichées de décentralisation, la France refuse de se réformer. En France, le scrutin européen est verrouillé. Idem pour le scrutin régional. Nous prôsons une volonté de réforme

pour mettre la Bretagne à l'heure de l'Europe», souligne Lionel Divard, responsable des relations extérieures et internationales.

Le Parti Breton vient grossir le rang des mouvements bretons, groupes, groupuscules ou véritables partis.

Partisan d'un bilinguisme avec comme langues officielles le breton et le français, le Parti Breton est clairement nationaliste. «Notre objectif est la reconnaissance pleine et entière de l'identité nationale du peuple breton. Nous n'avons aucune raison de nous complexer et de déguiser notre patriotisme breton. Nous serons intransigeants sur le fait national breton comme sur la lutte contre l'extrême droite et le refus de la violence.»

Son positionnement au centre, et nettement en dehors de la gauche plurielle, lui fait espérer de ratisser large lors des élections. «Nous serons présents en 2004 aux élections régionales. Un récent sondage fait apparaître qu'il existe un espace politique qui n'est pas rempli en Bretagne. On n'est plus dupe du pouvoir organisé et partagé par la droite et la gauche.»

Né à Nantes, «un clin d'œil», le Parti Breton se veut présent dans toute la Bretagne historique. «Nous sommes organisés avec une fédération dans chaque département breton, ainsi qu'à Paris Île-de-France, où vivent 1 500 000 Bretons...»

Le Parti Breton est né. Pour l'heure, il ressemble plus à un club de réflexion voire de lobbying (surtout auprès de l'union européenne).

Pour se développer, lui reste à fédérer des militants et des électeurs.

Derniers échos de l'Emsav

L'Union Démocratique Bretonne a demandé officiellement l'exclusion de Frankiz Breizh (scission bretoniste de l'UDB) de la fédération hexagonale Régions et Peuples Solidaires. La raison est simple : l'UDB a osé présenter un candidat aux élections cantonales sur le canton de Brest Centre, provoquant la colère de Frankiz Breizh, présente sur le terrain depuis les années 80, accusant l'UDB d'être «totalitaire», et ne pouvant pas considérer avoir le monopole de l'autonomie de gauche sur la région de Brest. La démocratie bretonne s'arrête-t-elle à la sortie du bureau de vote ?

Rappelons qu'Emgann n'a pas présenté de candidat sur ce canton afin de promouvoir l'union et de ne pas diviser encore plus les voix bretonnes, que l'UDB n'a pas osé travailler avec Emgann sur le canton de Bellevue, et que Frankiz Breizh a donné son soutien au candidat Vert («gauche» plurielle bretonne oblige !). Résultat des courses : aucun des quatre candidats bretons n'a pu dépasser les 5 % (Pierre Fourel de FB fait habituellement 6 % sur le canton de Brest-Centre).

Franchement, l'union sur Brest n'est pas pour demain...

Dans le dernier Peuple Breton, un article intéressant et très lyrique de David Derrien sur le thème Congrès des JAA (Jeunesses Andalouses). Une pleine page égrenée de formes très plaisantes tels que «national», «libre détermination nationale», «lute nationale», «état supra-national», «nationalistes internationalistes...» et la Bretagne ? Il est vrai qu'il n'y a que dans la rubrique internationale d'Yves Jardin dans le même journal que le mot «nationalisme» n'est pas réservé aux vilains impérialistes français ou russes.

Le POBL charge et devient le «mouvement POBL evit Breizh Dizalc'h» et appelle même à la convergence des mouvements et partis breton. Est-ce qu'on va entendre parler de politique sociale dans «L'Avenir de la Bretagne» ?

Mais il est vrai qu'il y a au moins une convergence de taille entre les indépendantistes de gauche et le mouvement POBL : ils soutiennent les prisonniers politiques bretons, et pas seulement quand Moryse fait une boutade à la télé.

Yann Ar Skaper

L'Etat toujours incapable de bien utiliser les fonds européens

Comme tous les Etats membres de l'Union européenne, le «notre» reçoit d'importantes subventions pour contribuer au développement des régions en difficulté. Les autres Etats laissent à leurs régions bénéficiaires, selon le principe de subsidiarité, le soin de gérer ces fonds en fonction des programmes approuvés par Bruxelles, quitte à en contrôler ensuite l'utilisation. Tout se passe bien en général. En France, au contraire, l'Etat gère lui-même les fonds en question. Cela se passe moins bien.

Dans son récent rapport, la Cour des comptes a consacré tout un chapitre à l'usage de ces fonds (Fonds européen de développement régional et Fonds social européen). Un chapitre sévère : notre Etat ne respecte pas toujours ses obligations à l'égard de Bruxelles,

gardant le silence, notamment, sur des aides nationales accordées à certains secteurs. Il viole aussi des règles communautaires pourtant bien établies. Surtout, le rapport dénonce «une complication souvent inutile des circuits financiers nationaux. Ceux-ci se caractérisent par la grande dispersion des acteurs et la multiplicité des procédures budgétaires. Il en résulte une dilution des responsabilités et des difficultés de suivi dans l'utilisation des crédits qui conduisent bien souvent à une sous-utilisation des opportunités et moyens offerts par les fonds communautaires».

C'est pourquoi, en 1999, la France a dû restituer à la Commission européenne 700 millions de francs qui lui avaient été attribués pour financer divers programmes régionaux et

qu'elle n'a pas utilisés. Pour l'an 2000, comme l'incapacité de l'Etat à cet égard s'est encore accrue, la Cour des comptes chiffre à 1,5 milliards de francs les sommes non utilisées qu'il va devoir rembourser à Bruxelles. Alors que certaines régions, notamment celles qui ont été victimes de la mare noire et des inondations, manquent de crédits pour faire face à leurs difficultés.

Une suggestion : et si, plutôt que de s'occuper d'affaires régionales qui ne sont pas de son ressort, l'Etat reconcentrait ses activités sur les missions nationales (justice, sécurité, santé publique, immigration...) qui lui sont propres et qu'il remplit si imparfaitement ?

Extrait de Chronique économique syndicale et sociale

Conférence annulée sous la menace

Des militants d'extrême droite avaient annoncé leur arrivée

Il est 20h30 mardi 15 avril, lorsque Kristian Hamon, venu amener la conférence sur les nationalistes bretons sous l'occupation à l'invitation de Penn da Benn, se rend à sa voiture, place du Barzaz Breizh pour y chercher des documents. C'est alors qu'il remarque, stationnés au fond du parking, trois véhicules qui arborent les drapeaux blancs à croix noires des ducs de Bretagne, avec à l'intérieur une quinzaine de skinheads. Il s'agit en fait de membres du mouvement d'extrême droite Adsav-Breizh qui se



Marjio Mellouet a exprimé sa volonté de ne pas céder aux intimidations d'Adsav et de lutter pour la liberté d'expression.

avant de se disperser. La foule a été très choquée par les propos xénophobes et fascistes tenus par Adsav.

«Adsav est un mouvement classique d'extrême-droite qui développe les thèmes de l'insécurité, l'immigration, la xénophobie et l'ultra-nationalisme replié sur lui-même. Il utilise comme prétexte l'identité bretonne pour véhiculer ses idées fascistes», commente Marjio Mellouet. «Ce mouvement n'a rien à voir avec les militants bretons qui s'intéressent à leur culture et leur région. Il ne faut pas faire d'amalgame. Ils sont venus à Quimper pour casser et empêcher les gens de s'exprimer».

Kristian Hamon a lui aussi exprimé son dégoût face aux méthodes d'intimidation employées par Adsav. «Depuis la sortie du livre j'ai eu mon lot habituel d'insultes mais ça restait jusqu'à présent des réactions affectives de descendants de nationalistes mis en cause, ça n'allait pas au-delà. Là c'est très grave et demain ce sera quoi ?», Marjio Mellouet a annoncé que «Penn da Benn continuera sa démarche de proposition des thèmes de réflexion, qu'ils soient culturels ou politiques».

Kristian Hamon menacé

Après plusieurs passages remarqués en volture dans la rue Brémont d'Arz, sept membres d'Adsav se posent devant la porte du Presidial avec visiblement l'enjeu d'en découler. Il faut dire que dans l'après-midi, un fax des militants d'extrême droite avait été envoyé à certains journaux dans lequel était stipulé : «nous allons corriger les délits de Hamon qui se veut le grand faussaire de l'histoire glorieuse de nos Anciens».

Extrême droite classique

Au vu de la situation menaçante, Kristian Hamon s'est vu dans l'obligation d'annuler la conférence en accord avec Marjio Mellouet. Plusieurs personnes sont ensuite arrivées pour assister à la conférence et les extrêmes et on profité pour se mêler au groupe et faire part de leurs idées

Pétition

OUI à la liberté d'expression ! NON aux menaces et à l'intimidation d'extrême droite. NON à Adsav, non à l'extrême droite, en Bretagne ou ailleurs.

Des méthodes fascistes ont été employées par Adsav, un mouvement d'extrême droite en Bretagne, pour empêcher la tenue d'une conférence par Kristian Hamon, auteur du livre «Les nationalistes bretons sous l'occupation» éditée chez An Here, et organisée par la librairie Penn Da Benn à Kemperle.

Un fax reçu par le Télégramme dans l'après-midi du 15 mai donnait le ton : «Nous allons ce soir corriger les délits de Kristian Hamon».

Kristian Hamon venait expliquer sa démarche concernant ses recherches sur le comportement de certains nationalistes bretons sous l'occupation.

Face aux menaces et à la forte mobilisation des fascistes venus en nombre, Kristian Hamon a décidé en accord avec Penn Da Benn d'annuler la conférence car il n'aurait pas été possible qu'elle se déroule dans un bon esprit.

Adsav développe les mêmes thèmes que les mouvements d'extrême droite en France et ailleurs : insécurité, immigration, xénophobie, ultra-nationalisme replié sur lui-même.

L'extrême droite ayant du mal à s'implanter en Bretagne, elle y rajoute l'image identitaire, prétexte pour imposer ses idées fascistes.

Nous favorons vu à Kemperle, ces gens veulent tuer la liberté d'expression des Bretons qui veulent connaître leur passé, leur histoire, s'informer, réfléchir et discuter sereinement de façon adulte et constructive.

Ce n'est pas avec des idées toutes faites, véhiculées par des fascistes de tous bords, mais avec de la réflexion et du discernement que nous pourrions avancer.

Les signataires apportent leur soutien à Kristian Hamon dans sa démarche d'histoire, dans un souci de discernement et de connaissance de l'histoire. Qui a la réflexion et à la liberté d'expression - Non à l'extrême droite, en Bretagne ou ailleurs.

La librairie Penn da Benn Les éditions An Here

Texte à reproduire, à diffuser et à renvoyer à : A renvoyer : An Here - Kerguelz 29480 Ar Releg-Kerhuon

Ouest-France (17 mai)

Une bonne place pour Adsav : la poubelle

Je suis toujours très content de recevoir les différentes revues bretonnes ou internationales qui sont envoyées en solidarité aux prisonniers politiques bretons. Seulement hier, en réintégrant la cellule où l'on me confine, j'ai eu la désagréable surprise de découvrir la feuille fasciste du groupuscule d'extrême-droite Adsav. Etant prisonnier politique depuis 17 mois, je me suis demandé en lisant cette découverte si tout ce que l'on disait sur lui n'était pas exagéré. Dès les premières lignes, j'ai déchanté. Pour ces gens-là, tout est pour en Bretagne, les associations culturelles, les groupes politiques. On apprend que la «race bretonne» serait en danger face au mélange culturel comme Rasta Bigoud.

Dans cette feuille, on parle tranquillement de «race bretonne», de «race celtique» ou encore de «race européenne».

On nous parle aussi d'un «Empire européen» qui domnera le monde. On y fait la propagande d'un membre du FN-MNR. Pour assoier leur légitimité, ils n'hésitent pas à utiliser les noms de Glemmor et Dan ar Braz. Je vous passe tout ce qui m'a fait bondir car il faudrait que je retranscrive cet imprimé dans son «intégralité» ! Et ça, je ne peux pas le faire pour la bonne raison qu'il a trouvé sa place parmi les débris de ma poubelle.

Je rappelle que je suis militant de la gauche indépendante bretonne, que j'ai toujours lutté contre les idées de l'extrême-droite bretonne. A l'heure où l'édition et la musique bretonne, mélangées ou non, risquent d'être aussi florissantes, à l'heure où les bretonnais retrouvent de la joie à revendiquer leur identité, nous ne devons pas les rester inactifs face à ce danger. Les skinheads qui nous collent à la peau comme des furoncles depuis 50 ans ont déjà fait beaucoup de dégâts en leur temps, et les personnes qui désignent aujourd'hui Adsav ont travaillé durement pour que la Bretagne reste debout. Je pense qu'il ne faut rien négliger, et envisager sérieusement la création d'une association bretonne de lutte contre le racisme. Une association qui serait prête à défendre d'éventuelles discriminations contre des immigrés mais aussi prête à réagir contre les discriminations dont font preuve certains français(e)s à l'égard des bretonnais.

Cela serait, pour le moins, une manière efficace de clarifier les choses en Bretagne mais aussi, de faire de joyeuses fêtes... mélangées.

Amo Vannor

CUAB : devenir le lieu de veille stratégique et de dialogue

A la veille de la manifestation du 30 juin, Alain Grand-Guillot, président du CUAB, nous présente ce comité, son évolution et ses perspectives. On lira aussi avec attention le texte de Pierre-Yves Le Rhun paru dans «Le courrier de l'Unité» d'avril.

Rappel historique du CUAB

Formellement le CUAB est issu d'une association dont le but était d'organiser une Fête de l'Unité. Il s'agit de fédérer les associations bretonnes pour s'opposer à la partition.

L'absence d'une structure de type Ceib et la volonté populaire de relancer cette partition légitime ont donné au CUAB le rôle de représentation de cette opinion publique, confirmée par des sondages ou enquêtes périodiques, cela depuis 1976. Deux faits sont à constater : rapidement les individus se sont investis plus et ont pris en charge cette lutte pour la réunification le second c'est l'existence de leaders politiques favorables à la réunification, de droite comme de gauche, et des membres de partis majoritaires de la Ville de Nantes sont d'anciens présidents du CUAB.

Ce constat explique la dialectique originelle du CUAB : d'une part la stratégie citoyenne basée sur l'extension des droits démocratiques (ou la réparation historique est fondatrice de ses droits) comme enjeu capital d'une élection et d'autre part la tactique de lobby à partir d'élus favorables à la réunification, pour influencer le projet des alliances politiques et de gestion des collectivités territoriales.

Pierre-Yves Le Rhun (président actuel) a initié une voie «débats» : dialoguer avec les représentants élus et intervenir pour poser les conditions démocratiques dès lors que l'intégrité et la gestion du territoire breton sont écartées du débat politique.

En 2001, le CUAB a donc évolué au-delà de la simple revendication de l'unité administrative des années 70. Il s'expose à l'éclatement de la fonction arbitrale de la Région vis à vis des collectivités territoriales et il souligne les conditions européennes politiques de la mise en valeur de notre territoire européen et français : La Bretagne.

Nouvelle jeunesse du CUAB ?

C'est celle de la Bretagne, ni plus ni moins, ce qui confirme le caractère démocratique et fédérateur du CUAB. Sa légitimité à parler au nom d'une opinion publique. Les causes sont plurielles, entre autres la réflexion menée en interne depuis 3 ans pour sortir du blocage politique et les enjeux capitaux des élections à venir (2002, 2004, 2007) pour le devenir de la Bretagne et de la France en Europe.

Succinctement la nouvelle stratégie consiste à regrouper les forces de la Bretagne démocratique et militante (à l'exemple de la création du Collectif des Associations Culturelles de Bretagne pour une décentralisation démocratique) et impliquer l'ensemble des forces de la Bretagne à la gestion du CUAB (création de Comités Locaux, regroupement des élus pour la réunification). L'ancienne équipe présidée par Pierre-Yves Le Rhun a su donner des responsabilités à des «jeunes» pour porter ce renouvellement. L'équipe, qui s'est associée à mon mandat, a confirmé cette voie, qui n'est ni facile ni tracée définitivement, mais qui privilégiera la stratégie citoyenne. La démocratie est aussi source de jeunesse des projets et des actions revendicatives.

Pistes pour nous développer et réussir la réunification

L'axe que nous poursuivons aujourd'hui par les militants du CUAB est clair : travailler au regroupement des forces

démocratiques citoyennes pour réussir la réunification et la mise en valeur d'un projet de qualité de vie en Bretagne. Les compétences-clés du CUAB sont l'aménagement du territoire de la Bretagne et les reformes institutionnelles.

Il nous faut agir parler par parler pour que le CUAB devienne une organisation plurielle bretonne (d'où la création de Comités Locaux et leur développement), l'arbitrage interne de notre politique doit se faire au niveau des forces vives des 5 départements et éviter le poids d'un centralisme nantais-nantais.

Mouvement citoyen le CUAB doit être l'outil du renforcement de la démocratie française et européenne, il est le fer de lance de l'opinion publique bretonne dans sa lutte légitime à repenser les institutions : il doit agir en partenariat avec les élus et les scientifiques d'une part et d'autre part initier des coopérations, à l'exemple du CAC-B, avec l'ensemble de l'Ensemble. Il nous faut agir et actualiser les conditions de la réunification et de nos succès pour contrer la nouvelle coalition de nos adversaires.

Les dangers sont grands à court terme :

- la création technocratique de nouvelles instances territoriales (la synergie entre la loi Woinet et la loi Chevènement) qui relèveront l'arbitrage d'une région démocratique

- l'absence de clarifications des compétences entre collectivités qui permet à l'Etat de renouveler ses instances de contrôle et d'autoritarisme dirigé Grand Ouest

- le maintien d'une tutelle fiscale par l'Etat et l'impossibilité d'avoir un budget régional de niveau européen, ce qui implique des surcoûts et accentue la marginalisation des régions françaises par rapport à leurs voisines européennes

- la progression du PIB de la Bretagne sans en retard vis-à-vis des régions collectives, sommes moins efficaces à participer au progrès de l'Europe de la façade atlantique ?

- une nouvelle coalition de conservateurs bloquant le développement d'une authentique démocratie en Bretagne et ailleurs, ou le voit dans le blocage de la décentralisation, dans le refus de développer un patrimoine culturel et linguistique, dans l'éviction de débats démocratiques incontournables sur la réunification ou la constitution européenne

A court terme, nous devons combattre politiquement le gâchis de ces conservateurs et aller vers l'abandon de la logique de «Présidents Gouverneurs» - texte fondamental de Pierre-Yves Le Rhun dans Le Monde du mars du 28 mars 1998 - Les enjeux géopolitiques sont importants. La Bretagne a besoin de définir, avec ses forces vives, un projet de qualité de vie et un système adaptés aux besoins d'une société bretonne qui évolue (Res Publica authentique, moderne et démocratique). La Bretagne doit être un partenaire à forte identité et non un lieu banalisé et complémentaire du Bassin Parisien par la solennité des institutions vieillies de 200 ans et de ses adversaires conservateurs.

Il faut que le CUAB ait de nombreux adhérents, soit fort de la réussite de ses initiatives fortes et spécifiques, il deviendra le lieu de veille stratégique et de dialogue des citoyens de la Bretagne.

La Fête revendicative du 30 juin 2001 à Nantes, «60 ans, ça suffit !», est une étape importante pour la réunification et demande une mobilisation exceptionnelle !

Alain Grand-Guillot

Après les élections, la lutte continue

Des scrutins de mars, le CUAB n'attendait pas une avancée décisive vers la réunification puisque la gestion des communes constitue l'enjeu des municipales, généralement sur fond de clivage droite-gauche. Notre objectif était que la question de la réunification soit présente dans les débats.

Elle l'a été de façon inégale selon les communes, mais le score (plus de 5 %) de listes de gauche de sensibilité bretonne et environnementaliste notamment à Vannes, Lannion, Guamp, Dompier, Saint Nazaire, Redon, Carhaix, a fait que la question bretonne a été évoquée par les médias.

A Saint Nazaire la liste menée par l'UDB obtient 6 % des voix et un élu A. Redon, la liste conduite par Emile Granville, militant connu de la constitution d'un Vrai Pays de Redon, de la réunification de la Bretagne et de la qualité du milieu naturel, réunit 12,5 % des suffrages. A Carhaix, Christian Trédier, qui figure dans notre Comité de parrainage des Assises pour la réunification, devient le maire après que sa liste ait obtenu 25,7 % des voix au premier tour.

Les élections au Conseil Général continuent de se faire dans le cadre des cantons, ce qui réserve les places aux deux grandes coalitions de droite et de gauche. Le débat sur la gestion du département, sur sa stratégie sur le plan régional, est pratiquement escamoté. Le vote protestataire a bénéficié surtout aux Verts, ce qui a court terme ne change pas les résultats.

En Loire Atlantique la droite a conservé de peu la majorité mais change de président. M. André Trillard représente un canton du Pays de Redon que le découpage départemental a placés en Loire Atlantique. On peut espérer du nouveau président une plus grande sensibilité à notre problème. En tout cas le CUAB va lui demander rapidement une entrevue pour lui exposer notre point de vue sur la responsabilité du Conseil Général dans le blocage du processus de réunification de la Bretagne.

Voie longue ou voie courte

Le jeu électoral ne favorise pas la prise en compte d'une volonté importante sur un point très particulier qui est le cadre régional, parce que les élections se font sur d'autres enjeux sur lesquels cette majorité ponctuelle se divise, ce qui est par ailleurs tout à fait normal.

Pour sortir de cette contradiction, il n'y a guère que deux possibilités. La première est l'émergence d'un front politique unitaire breton, porteur de revendications fondamentales correspondant à la demande des citoyens et capable de peser sur le jeu électoral. En France, ce fut la démarche qui mena au nouveau statut. En Bretagne, des convergences semblent se dessiner en ce sens (voir dans Le Peuple Breton du mois d'avril, la lettre de Christian Guynvarch, du bureau politique de l'UDB, intitulée «pour faire avancer les idées bretonnes de progrès : jouons collectif»).

Mais peut-on attendre encore dix ans ou plus ? La progression de l'abstention est un symptôme inquiétant sur l'état de santé de notre démocratie. A Nantes, pour les municipales de 1995 à 2001, elle est passée de 39 % à 49 %.

Sa signification est certes complexe mais le fait est que les programmes des deux listes en présence restant muets sur le rôle de Nantes en Bretagne (quelles relations avec Rennes ? avec les Pays de France ? etc) y est peut-être pour quelque chose.

Le gouvernement peut-il laisser la situation se dégrader au risque de voir la violence prendre de l'ampleur, faute de solution politique ? L'intérêt général, pour la Bretagne comme pour la France, devrait conduire le gouvernement à reprendre la situation en main, non par une répression qui ne réglerait rien, mais par une proposition démocratique d'un référendum sur un projet de statut comme le gouvernement britannique a su le faire pour le Pays de Galles.

La nécessité de l'action

Voie lente ou rapide, dans les deux cas le CUAB doit travailler à faire connaître le bien-fondé de la réunification de la Bretagne et son urgence, et à démontrer la force croissante de cette revendication. Nous le faisons cette année par une manifestation à Nantes le 30 juin, solennité sans après la célébration pélagienne de 1841 qui ose créer une région Bretagne sans la Loire Atlantique, puis par la tenue de nos Assises le 1er décembre.

Pierre-Yves Le Rhun, membre de la Commission Permanente

Caravane des prisonniers politiques

Les militants bretons dénoncent avec toujours plus d'insistance le maintien en détention préventive en région parisienne, de sept indépendants, mis en examen dans le cadre des enquêtes sur l'attentat meurtrier de Quévert et sur le vol d'explosifs de Pleven (Côtes d'Armor).

Samedi 19 mai la solidarité autour de ces détenus, incarcérés depuis 12 à 18 mois, a connu un nouvel épisode avec l'organisation de l'opération «une caravane pour les prisonniers bretons».

Plusieurs dizaines de militants ont convergé vers Rennes de cinq points de la Bretagne historique - Brest, Dompier (Finière), Tréguier (Côtes d'Armor), Saint Malo (île de Vierge), Nantes (Loire Atlantique) - pour réclamer la libération de ceux qu'ils considèrent être des «prisonniers politiques» poursuivis par une «justice d'exception».

Pâtissons, givées de la iam, courriers aux hommes politiques régionaux, interventions auprès du garde des Sceaux - depuis un an, les militants bretons ont multiplié les actions pour demander le respect de la présomption d'innocence, qu'ils estiment bafouée par un régime de détention provisoire «abusif» par sa durée.

«Ce sont des personnes qui sont en détention préventive depuis trop longtemps par rapport aux faits connus qui leur sont reprochés», estime le porte-parole de l'Union démocratique bretonne (UDB, gauche autonome), Christian Guynvarch.

«Ce crois qui est temps aujourd'hui que les juges leur disent ce qu'ils ont à leur reprocher. Il est temps, aujourd'hui, que l'opinion publique bretonne soit informée», poursuit ce responsable politique.

«Le problème est global », à partir du moment où le ministère de l'Intérieur et celui de la Justice disent «c'est des terroristes», on a l'impression que tout est permis», déplore Michel Hergan, secrétaire général de l'association Skozhaz Vreizh («Secours breton»), qui évoque les courriers confinés, les «parloirs» supprimés et les familles «sanctionnées en permanence» par la distance qui les sépare de leurs proches détenus.

Certains détenus, souffrants, soutient plus particulièrement les militants - c'est le cas notamment d'Alain Solé, incarcéré depuis 19 mois, qui a été victime d'un complot diabolique en prison et est devenu insul水道pendant, avant de commettre, le 24 mars dernier, une tentative de suicide.

Et les demandes de remise en liberté se multiplient, souvent en vain. Mardi dernier, le nouveau juge des libertés et de la détention (ILD) du tribunal de grande instance (TGI) de Paris maintient en prison Arnaud Vannier, poursuivi dans le cadre de l'affaire du vol d'explosifs de Pleven en septembre 1999. Le même jour, la cour d'appel de Paris rejette l'appel interjeté par le porte-parole du mouvement Emgann (gauche indépendante), Gaël Robin, mis en examen après l'attentat contre un restaurant McDonald's à Quévert, près de Dinan, dans lequel une jeune femme avait trouvé la mort, en avril 2000.

«Aujourd'hui, il n'y a rien dans ce dossier, si ce n'est des conjectures et des supputations», affirme-t-il.

AFP NB : La week-end précédent, des militants des comités anti-répression avaient occupé la mairie de Morlaix.

L'Etat français hors la loi

A l'heure actuelle sept Bretons sont toujours détenus dans quatre prisons de la région parisienne. Aucun d'entre eux n'a été jugé alors qu'ils sont incarcérés depuis mai 2000 pour les mêmes faits, et octobre 1999 pour les premiers. Il est à noter que malgré l'important bataillon médiatique, aucun n'est soupçonné d'être l'auteur de pris ou de l'un de l'attentat de Quévert.

Trois prisonniers sont malades.

Ainsi, Alain Solé incarcéré depuis le 1er octobre 1999 est devenu insul水道dépendant pendant sa détention. C'est le manque de soins adaptés qui a aggravé son diabète. Samedi 24 mars 2001, il a fait une tentative de suicide dans sa cellule, après avoir été informé par les services médicaux qu'il était atteint d'une maladie virale, sans qu'aucune précision ne lui soit fournie.

Ainsi, Gérard Bernard incarcéré depuis le 10 novembre 1999 n'a toujours pas obtenu d'examen par un endocrinologue alors qu'un nodule suspect sur sa glande thyroïde a été repéré depuis plusieurs mois.

Ainsi Pascal Lazo incarcéré depuis le 2 mai 2000 ne peut toujours pas bénéficier des soins de kinésithérapie que nécessite son état ; peut-être sur son arrestation, il avait en effet été blessé aux rotules dans un grave accident de la circulation, et avait dû pendant plusieurs mois se déplacer en fauteuil roulant.

Ces sept prisonniers innocents sont tous incarcérés à Paris, ce qui occasionne des frais tant pour leur famille lorsqu'elle vient leur rendre visite au parloir, pour une durée autorisée qui oscille entre 30 et 45 minutes suivant les prisons, que pour la défense dont les avocats habitent aussi en Bretagne.

Quant à Kristian Georgeau incarcéré depuis le 6 mai 2000, il n'a toujours pas pu voir sa propre fille depuis cette date, parce que celle-ci n'a pas reçu l'autorisation de parloir des juges d'instruction.

Sur de nombreux points, dans son récent rapport intitulé «La porte ouverte à l'arbitraire» (1), la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) a exprimé son inquiétude au sujet de la législation anti-terroriste française.

Dans ses neuf recommandations «pour contribuer à la mise en conformité de la législation et des pratiques anti-terroristes en vigueur avec les principes posés par la convention européenne des droits de l'homme» (page 35 du rapport) la FIDH demande à la France de :

«2. Supprimer l'incrimination d'«association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste» et de poursuivre «le fait d'être un incriminé»-«lourd»-dont il est démontré qu'en pratique, son usage repose sur un minimum de preuves objectives et indépendantes - en relation avec la perpétration effective d'actes terroristes délictueux - et sur un maximum de spéculations, de dénégations et d'insinuations, dont une bonne part est fournie par des sources dont l'intégrité et l'impartialité sont pour le moins sujettes à caution».

La FIDH y explique que les interrogatoires «sont menés de façon irrégulière et très fréquemment dépourvus, sur de longues périodes. Des délais inadmissibles s'écoulent avant que les dossiers ne soient bouclés et renvoyés devant le procureur. La quasi totalité des interrogatoires est effectuée sans que les personnes ne soient entendues. Résultat : la plupart des procès ne se tiennent pas «dans un délai raisonnable», au regard des articles 5 et 6 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme» (2) (page 32 du rapport). Nos prisonniers sont directement concernés par ce point.

La FIDH recommande aussi à la France de :

«3. Réduire la durée de la détention préventive. A ce sujet, la détention provisoire ne doit pas être utilisée par la justice comme moyen de pression.

Proposition de motion

«Parce que le gouvernement de l'Etat français (Chirac, Jospin et leurs ministres) ne peut résister à la traîne, et se doit de mettre sa législation en conformité avec ses engagements européens, notamment sa ratification de la convention européenne des droits de l'homme, qui stipule dans son article 3 que «toute personne a le droit d'être jugée dans un délai raisonnable, ou à être libérée pendant la procédure».

Parce que sans attachés au respect des droits de l'homme et de la présomption d'innocence, Nous demandons que les cas de Messieurs Alain Solé, Gérard Bernard, Arnaud Vannier, Christian Georgeau, Gaël Robin, Pascal Lazo et Stefan Phraspe tous prisés innocents, soient examinés avec la plus grande attention par Madame la garde des sceaux, M. Yveline Le Branchu, afin qu'il soit mis fin à leur détention provisoire».

(1) Références en annexe (2) Voir en annexe le paragraphe «Au sujet de la convention européenne des droits de l'homme».

Annexe

La porte ouverte à l'arbitraire L'intitulé complet du rapport de la FIDH dont il est question ici est : «La porte ouverte à l'arbitraire - Rapport d'une mission internationale d'enquête en France sur l'application de la législation anti-terroriste, concernant particulièrement les conditions de détention préventive et l'exécution des droits de la défense. Réalisée entre avril et novembre 1998 par M. Mc Colgan, avocat (Grande-Bretagne) - rapporteur de la mission - et A. Altanoff, avocat (Israël), avec le concours de J.P. Dubois, professeur de droit et vice-président de la Ligue Française des Droits de l'Homme».

Disponible sur internet : www.fidh.org et www.chez.com/carb

Au sujet de la convention européenne des droits de l'homme

Dans son rapport (page 4) la FIDH explique : «C'est pourquoi, nous avons choisi d'évaluer les lois anti-terroristes françaises et leur application pratique au regard des dispositions de la convention européenne pour la sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elaborée en 1950 et s'inspirant, dans son préambule, de la Déclaration universelle des droits de l'homme proclamée par l'Assemblée générale des Nations Unies deux années auparavant, la Convention a été signée et ratifiée par la quasi-totalité des pays européens. La Cour européenne des droits de l'homme, créée à la même époque afin d'assurer le respect des engagements pris par les Etats signataires de la Convention, exerce au travers des jugements qu'elle rend, une grande influence dans le respect des obligations que la Convention impose dans le domaine des droits de l'homme...»

En outre, bien que la Cour ait toujours été consciente de la nécessité de respecter le pluralisme juridique, elle a néanmoins clairement affirmé, dans de nombreux arrêts de principe, concernant notamment l'application de l'article 6, qu'il appartenait aux législations nationales de se conformer à la Convention et non l'inverse.

Ainsi : «La Convention met à la charge des parties contractantes l'obligation d'organiser leur système juridique de façon à ce que leurs tribunaux puissent se conformer à l'article 6» (Buchholz v. France, 6 mai 1981, para. 51).

«Les gouvernements défendeurs ne doivent pas, dans le cadre de l'exécution de leurs engagements pris dans le cadre de l'article 6, se retrancher derrière les éventuels échecs de leur législation nationale.» (Eckle v. France, 15 juillet 1982, para. 84.)

Prisonniers politiques bretons : l'abus de détention provisoire

Plus de 14 années de détention provisoire ont déjà été effectuées par les 8 personnes poursuivies et tenues en liberté et par les 7 militants politiques bretons qui sont toujours détenus dans le cadre des enquêtes sur le vol d'explosifs de Plévin (Côtes d'Armor) le 28 septembre 1999, sur divers attentats remontant parfois à près de dix ans et dans le cadre de "l'affaire de Quivert" (dans "l'Affaire de Quivert", comme il y a eu "la Côte d'Or" le "Rainbow Warrior", "la Villa de Monsieur Bourges", etc.).

Aucun tribunal, même "spécial", n'a pourtant encore jugé et encore moins condamné, ces 15 personnes. Nous ne trouvons donc bien dans la situation d'un "abus de détention provisoire" et d'un "abus de détention provisoire", violation des articles 5 et 6, paragraphe 2, de la Convention Européenne de Sauvegarde des Libertés Fondamentales. La France est d'ailleurs régulièrement condamnée à Strasbourg par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour violation de ces articles. Les indemnités importantes qu'elle est parfois condamnée à payer feront se

dresser sur la tête les cheveux de n'importe quel RMiste ou SMCard.

La décision rendue aujourd'hui à Paris par le "Juge des Libertés et de la Détention" qui maintient Arnaud Vannier incarcéré à la mi-décembre 1999, et de la Cour d'Appel de Paris de mettre en liberté Gaël Robin, toujours porte-parole d'Engann (gauche indépendantiste bretonne) malgré son incarcération, confirme cette volonté libérale et fondamentalement politique de refuser aux prisonniers politiques bretons les garanties inscrites dans le droit français et dans les pactes et traités internationaux signés et ratifiés par la France.

La CARB soutiendra l'éventuel recours en Cassation de Gaël Robin contre la décision qui vient de rendre la Cour d'Appel de Paris, ce recours annoncé par le quotidien "Le Télégramme" de ce jour préparant la possibilité du dépôt d'une requête dirigée contre la France devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg.

Pour la CARB, le porte-parole Claude Le Duigou

Josselin de Rohan prend le train en marche

Le Mouvement de la Gauche Indépendantiste Engann s'inquiète des propos du président de l'assemblée bretonne Josselin de Rohan dans le dossier du transfert de compétence état-région en matière de transports.

Monsieur Josselin de Rohan parle de "couper les branches mortes" en ne conservant pas les services dont les recettes ne couvrent pas au moins 6 % du coût. Est-ce à dire que le service offert aux voyageurs sera réduit au strict minimum ? Est-ce à dire que certaines lignes notamment rurales ne seront pas conservées faute de rentabilité ? Monsieur Josselin de Rohan devra au plus vite s'expliquer sur ses intentions en la matière.

Engann se félicite cependant de ce transfert de compétence, preuve de bon sens et début d'une véritable autonomie pour la Bretagne et réclame ses trois principales propositions en matière de politique de transports collectifs :

- 1 - Exonération du Versement Transport (VT) pour les entreprises de moins de 50 salariés et transfert des charges vers les grosses entreprises dégageant des

benefices importants et/ou employant encore aujourd'hui illégalement un fort taux de CDD.

- 2 - Baisse importante des transports en commun urbains (le prix du billet ne couvre que très faiblement le coût total d'un voyage mais continue à constituer un frein pour beaucoup) et mise en place de tarifs "petits parcours" (à l'exemple des villes de Dieppe, Lyon, Toulouse ou Boulogne-sur-Mer) afin d'impulser un véritable changement de mentalité en matière de déplacements urbains.
- 3 - Réorientation vers la Bretagne des impôts bretons versés au développement des transports en commun de la région parisienne (70 % de l'indemnité compensatoire versée à la RATP et à la SNCF barbaque sont payés par l'Etat et donc pour une bonne part par les bretons).

A l'instar des professionnels, Engann espère également que ce transfert de compétence permettra à la région de légiférer en matière d'encadrement tarifaire (jusqu'ici domaine réservé de l'Etat français).

Pour Engann, le porte-parole adjoint Fabien Lecuyer

Josselin de Rohan : votre Duc décide, veuillez suivre manants !

Notre duc Josselin de Rohan se conduit de plus en plus comme un petit monarque capocieux, en effet le 27 avril, le président du conseil régional de Bretagne se permet d'annoncer dans la presse, l'ouverture à Bruz



(Pays de Rennes) d'un lycée en 2004 ou 2005, ainsi que des projets de restructuration d'établissements dans l'agglomération de Rennes (Zola, EREA, Anne de Bretagne) ou la loi prévoit diverses dispositions obligatoires de concentration qui n'ont nullement été respectées par notre duc. Par exemple, lors du CTPA (Comité Technique Paritaire Académique), qui s'est réuni le 26 avril, curieusement aucun des représentants officiels n'a abordé le sujet, pourtant essentiel. Mais il y a mieux, car Josselin de Rohan se contrefait même de l'avis de son propre conseil économique et social régional - qui était officiellement saisi de la question et qui devait se réunir le 14 mai ! Ne parlons pas du CAEN (Comité Académique de l'Education Nationale), qui, normalement, doit donner son opinion sur la question, car aucune date de réunion n'est prévue à ce jour.

Mais en la volonté de notre Duc est ainsi !

Fabien Lecuyer

Famille de Rohan, traître depuis 1579
8 Engann/Combat breton n° 185

Comment le Conseil Général des Côtes d'Armor fournit de la main-d'œuvre aux entreprises

Quand le Conseil Général écrit aux chômeurs et aux RMistes, ce n'est pas pour leur annoncer une bonne nouvelle, mais pour les inviter à aller se vendre aux entreprises.

La lettre qui lui a été adressée le 19 avril que le "référé technique inscriptions" et le "chargé de missions" du Conseil Général s'adressent aux bénéficiaires du RMI et aux chômeurs. Par cette lettre, ils leur proposent une formation au métier de "Pilote de Systèmes de Production Automatisés" en 14 mois. Cette formation en alternance se déroule dans le cadre d'un contrat de qualification adultes. Jusque là, rien de trop anormal. Il n'empêche : quelques éléments donnent à réfléchir sur la manière dont un Conseil Général (de gauche) se pite aux vicieuses des entreprises privées, qui, non contentes d'être arrosées de primes à l'embauche, veulent aussi qu'on leur fournisse des employés sur mesure.

On imagine en effet que parmi les RMistes et chômeurs auxquels s'adresse cette offre, il y a de nombreuses personnes qui possèdent déjà un baccalauréat, ou un diplôme universitaire. Mais ce ne sont, hélas, pas les diplômés qui conviennent aux entreprises. La formation proposée est celle d'un bac professionnel. Résultat : ah oui, vous avez déjà un bac général (ou un DEUG, ou autre), mais ce n'est pas ce que nous voulons, nous recherchons des personnes possédant un bac pro. Il n'est ainsi tenu aucun compte de la formation / qualification des personnes concernées, qui se doivent de repasser un bac (ou elles ont déjà, mais dans une série différente) afin d'être mieux adaptées aux besoins formulés par les entreprises. Le fait que des pouvoirs publics plient ainsi aux desirs de ces entreprises pose aussi un autre problème : pourquoi ne pas, par exemple, proposer aux personnes déjà en possession d'un diplôme universitaire (le bac en fait partie, ce qu'on sait trop peu souvent) de continuer leurs études supérieures ? Cela ne doit pas correspondre à ce que les entreprises désirent... Ou cela entraînerait peut-être des échelles de rémunération qui ne correspondent pas à ce que les entreprises souhaitent.

Une flexibilité accrue laissée au bon vouloir du privé

Autre faille du système : il est interdit de cumuler un RMI et un statut d'étudiant. Les gens qui peuvent se permettre des études supérieures sont sans doute multi-millonnaires... Le désengagement des structures de l'état en faveur de toute avancée sociale se confirme quand on se rend compte que la formation est assurée par un établissement privé (lycée Sacre Coeur à Saint Bréac).

Nous aimerions donc poser quelques questions aux hommes politiques (de gauche) qui commentent de telles formations / qualifications initiales des personnes concernées ? Pourquoi se contentent-ils de fournir de la main-d'œuvre bon marché à des entreprises ? Pourquoi n'organisent-ils pas eux-mêmes (ou du moins dans le cadre de l'enseignement public) les formations qui les laissent pour l'instant entre les mains de lycées privés ? Tant de questions auxquelles on espère que la gauche actuellement à la tête du Conseil Général des Côtes d'Armor s'empressera de répondre, afin de nous prouver qu'elle ne se pite pas aux dictats du MEDEF, mais qu'elle contraire elle agit afin que chacun puisse bénéficier d'un emploi stable correspondant à la formation initialement effectuée par tous ceux dont on a l'impression qu'on les considère juste comme de la main-d'œuvre convertible à merci.

Brèves

Francique : pas d'offense, juste quelques vérités

Les trois chefs d'état Omar Bongo (Gabon), Idriss Deby (Tchad) et Denis Sassou Nguesso (Congo) qui avaient attaqué François-Xavier Verschave (voir Combat Breton 181), dans une procédure rarement usitée (offense envers un chef d'état étranger) ont été déboulés le 24 avril. La 17ème chambre correctionnelle a en effet estimé que François-Xavier Verschave ne pouvait se défendre, car la loi le lui interdit.

Pays-Bas : de l'euro plein la langue

Les coordinateurs des campagnes d'information sur le passage à l'euro ont décidé d'informer tous les habitants du pays, et ils éditent ainsi une brochure officielle en néerlandais, turc, chinois, espagnol, portugais, anglais, arabe et papiaement (criole parlé dans les Antilles néerlandaises). A noter que dans ce pays la plupart des formulaires administratifs sont disponibles en turc et en arabe. Conseillons à Chevènement et consorts d'arrêter faire un tour aux Pays-Bas. Après s'être décontractés dans un coffee shop, ils apprécieront sûrement cette ouverture d'esprit qui caractérise les néerlandais et qui leur fait si peur.

Etat français : interdit de parler alsacien et de cracher par terre

L'instituteur alsacien Jean-Pierre Ziegler a subi une mutation-sanction de l'éducation "nationale" pour avoir osé apprendre des complines en alsacien à ses élèves de Cleeburg (nord de l'Alsace). On lui reproche aussi d'avoir acheté trop de matériel pédagogique en allemand ou en alsacien. Voilà qui promet si le projet de statut public de Diwan aboutit. Face au colonialisme français, soutenez cet instituteur.

raymond.dela@wanadoo.fr
ou : Raymond Priel - 8, rue des fleurs - 67350 Kindwiller Alsac

Etat français : que d'eau, que d'eau

Après avoir été condamné en mars par la Cour de justice européenne, l'état français a été de nouveau condamné par le tribunal administratif de Rennes le 2 mai. L'état devra donc dédommager la Lyonnaise des eaux des 751 440 F. Toute l'histoire remonte à la plainte de 176 consommateurs de la région de Guingamp fédérés par Eaux et Rivieres de Bretagne. A noter que lors de l'audience du 18 avril, le commissaire du gouvernement n'avait épinglé la Lyonnaise qui avait renouvelé son contrat de gestion de l'eau en toute connaissance de cause. Les règles européennes interdisent les taux de nitrates supérieurs à 25 mg/l, alors que dans certaines zones de notre pays ils dépassent souvent les 50 mg/l. A votre !

Tendrépi, une initiative qui va dans le bon sens !

Le mouvement de la gauche indépendantiste Engann se félicite de l'initiative de l'association «Farine Qualité Bretagne» qui s'est donnée pour mission de relancer la culture du blé meunier en Bretagne afin de permettre la fabrication d'une farine haut de gamme et par extension d'un pain composé de produits entièrement issus de l'agriculture bretonne.

Cette initiative est une mesure de bon sens qui permettra ainsi de trouver de nouveaux débouchés pour les producteurs de blé breton tout en favorisant une production de qualité hors des impératifs de la production industrielle. En effet, est-il normal et logique qu'en Bretagne la production soit aujourd'hui essentiellement destinée à l'alimentation animale alors que nous importons du blé de Beauce pour nos 2 000 boulangers artisanaux ?

Engann souhaite que cette initiative soit rapidement étendue à la farine de blé noir et qu'à cette occasion soit abordé le problème de la provenance actuelle de l'essentiel de la consommation bretonne de cette même farine.

Pour Engann
Le porte-parole adjoint Fabien Lecuyer - 02-05-2001

Intérimaires de Citroën-Rennes devant les tribunaux. Engann est présent !

Le 3 mai dernier deux membres d'Engann-Rennes sont venus à la cité judiciaire de Rennes apporter leur soutien aux neuf intérimaires de Citroën qui assignent leurs agences d'intérim devant la justice. Citroën-Rennes qui emploie 2 800 intérimaires impose dans la plus pure illégalité depuis juillet 2000 plusieurs journées d'inactivité sans en faire la demande auprès de la Direction Départementale du Travail, ces journées chômées ne sont par ailleurs bien entendues aucunement payées.

Pour l'anecdote, répondant à un militant CGT qui s'interrogeait sur leur badge griffé «Engann» et le grand drapeau breton qui les avaient défilés, les deux militants d'Engann lui ont fait remarquer que ce drapeau avait été créé par un militant breton (Morvan Marchal - épris de justice sociale) et que d'ailleurs, parmi les sept prisonniers politiques bretons membres d'Engann actuellement incarcérés, quatre sont membres de la CGT et l'un d'entre eux est même délégué syndical.

Engann Rennes

Banques Faites vos comptes

Les banques ont affiché en fin d'année des bénéfices qualifiés «d'historiques», et ce n'est pas l'adoption définitive de la proposition de loi assurant la gratuité des chèques qui risque d'inverser la tendance. Explications :

Selon une enquête de l'Institut National de la Consommation, effectuée fin 2000, chaque client laisse en moyenne 450 francs par an en «services bancaires».

Ces fameuses «commissions et autres produits bancaires» ont en 1999, généré 40 milliards de bénéfice de plus qu'en 1993. C'est-à-dire que les commissions ont augmenté trois fois plus vite que le chiffre d'affaire des banques sur la même période. Il y a 6 ans, les commissions représentaient 1/4 du chiffre d'affaire, aujourd'hui, elles en représentent plus du tiers.

Cette augmentation a principalement deux sources (1) :

- 1 - les services gratuits devenus payants
- a. retrait de liquide au guichet
- b. prélèvement automatique
- c. autorisation de découverts (hors agios)...
- 2 - l'augmentation des services payants (2)
- a. + 20 % pour les cartes bancaires
- b. + 100 % pour les virements
- c. + 400 % pour le traitement des chèques sans provisions...

Faut-il croire que le MURCEF (Mesures Urgentes de Réformes à Caractère Economique et Financier), projet de loi proposé par Laurent Fabius, ministre des finances et qui devrait être examiné par l'Assemblée à partir du 3 mai, prônera mieux les droits des clients ?

Jugez-en. L'article 6-III de ce projet prévoit que les banques s'engagent à chaque client, au plus tard le 1er juillet 2002 (c'est-à-dire après la présidentielle), un «projet de convention de compte» mentionnant leurs conditions et le projet de loi stipule que faute de réaction de la part du client sous 3 mois, cette convention de compte est client beaucoup d'arguments pour négocier avec son banquier !

Juliette

Crédit Lyonnais Le pouvoir de dire «non»

Monsieur et Madame X, retraités, percevant environ 6 000 francs d'allocations mensuelles. Hélas, ils reçoivent un courrier recommandé de leur banque le Crédit Lyonnais - Agence Paris Française, les invitant à fermer leur compte et à restituer dans les plus brefs délais les moyens de paiement en leur possession, sans quoi leur sera adressé en moins d'un mois un chèque de banque pour solde de tout compte. N'ayant pas utilisé leur compte de façon fructueuse et après 38 ans de fidélité, le couple a voulu connaître les raisons de cette mesure brutale.

La réponse de leur conseiller bancaire il, au moins, ou le mérita d'être très claire : «Nous sommes des comptes ouverts, nous voulons des comptes qui bougent». Et, méprisants, nous voulons des comptes qui bougent. En effet, les époux X ne perçoivent qu'une petite retraite, n'ont pas de compte épargne, bref, ils ne sont plus rentables pour leur banque, ils ne l'intéressent plus.

Après les salaires jolies, voici les clients jetables et toujours au nom du profit.

Juliette

(1) Source mensuel «Que Choisir»
(2) Sur les 13 dernières années.
Engann/Combat breton n° 185 9

Trop de yaourts tue le yaourt

Laisser les consommateurs seuls responsables de la défense des droits des salariés ne peut être considéré comme une manière de lutter contre les abus du patronat. C'est avant tout l'organisation des salariés qui doit leur permettre d'investir le champ social, sans être dépendants du bon vouloir des consommateurs et des hommes politiques.

Un boycott instrumental

La recorte polemique qui a touché Danone est, sur de nombreux plans, assez révélatrice d'un certain paradoxe. Les faits sont tout d'abord implacables : suite à des révélations dans la presse (1), le groupe confirme, le 29 mars, 570 licenciements. Les dates ont leur importance, quand on sait que « depuis janvier, le terrain avait été préparé avec les élus et les syndicats » selon des dirigeants de l'entreprise (Le Monde du 22 avril). Ce que semble confirmer l'Express du 19 avril, où on peut lire que le groupe avait aussi averti Lionel Jospin qui aurait demandé que l'annonce du plan soit faite après les municipales (notons aussi que Danone est vu comme une entreprise « sociale » et son PDG, Franck Riboud est considéré comme « de gauche »...). Le point culminant de l'affaire est bien sûr le lancement d'une campagne de boycott, surtout si on la compare avec ce qui arrive au même moment à Mank & Spencer (2).



Le boycott amène le consommateur à endosser le rôle d'arbitre entre les salariés et leur patron : l'expérience a montré que c'était sans effet, et ce pour plusieurs raisons : il n'existe pas de lobby consumériste en France (au contraire des Etats-Unis, d'où la candidature de Ralph Nader à la dernière présidentielle). Les études, tant sociologiques qu'économiques démontrent par ailleurs que le consommateur « citoyen n'existe pas à proprement parler : l'attraction pour une marque (5), les habitudes consuméristes, l'inertie une fois arrivés dans un commerce (6) suffisent à entraver les effets du boycott (l'exemple le plus récent est celui de Total après le naufrage de l'Erika).

Confié aux seuls consommateurs, le boycott laisse aussi un autre acteur sur le carreau : les syndicats. Ceux-ci ont abordé le problème en ordre pour le moins dispersé. La palme revenant à la CFDT qui propose d'envoyer des cartes postales au dirigeant de l'entreprise afin de protester contre les licenciements. Les syndicats, de par leurs faiblesses (en militants, en structures...) se font ainsi déposséder d'une contestation qui se retrouve investie le seul champ médiatique (7), voire même purement virtuel (le site internet jeboycottdanone.net). Pour preuve aussi la molle réaction du gouvernement qui se contente, par la voix d'Elisabeth Guigou, de rappeler les mesures déjà en vigueur (8). Des suggestions telles que l'internalisation des coûts des licenciements restent ainsi inexploitées.

Les salariés se retrouvent ainsi dans l'obligation de demander l'arrêt du boycott, puisque celui-ci met en danger leur emploi dans l'immédiat, et permet à l'entreprise de promettre encore plus de chômage : « Il est déjà question que la direction oblige les salariés à prendre davantage de journées de réduction de travail » (Daniel Vaillant, CFDT LU, Libération du 3 mai). Premier effet concret du boycott : le chômage technique.

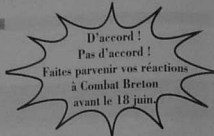
Sachant que ni les actionnaires, ni les consommateurs ne voudront ou ne pourront changer le cours des choses, le seul espoir réside dans un rapport de force dirigeant - salariés plus en faveur de ces derniers, afin qu'ils puissent développer leur contestation sans être dépendants de la versatilité du consommateur et de l'opportunité des hommes politiques. Cela passe évidemment par une meilleure organisation et une plus grande combativité des syndicats (9).

R. M.

Une réponse inappropriée, des effets mineurs

Le boycott répond d'un point de vue moral à un problème social (4). On voit ainsi qu'après un premier coup de colère médiatique, même les plus forcés retournent à la raison : c'est ainsi qu'on apprend le 28 avril, que le conseil régional de la France (présidence « gauche plurielle ») revient sur sa décision et accepte de financer les travaux d'infrastructure d'un centre de recherche Danone dans l'Essonne. Seule contrainte pour Danone : s'engager dans un « contrat local de développement ». On peut penser qu'à l'heure du bilan, et le boycott, et ce contrat, auront depuis longtemps été oubliés.

- 1 - Suite à une indiscretion, le plan social est annoncé dès le 11 janvier dans Le Monde.
- 2 - Les deux entreprises ont annoncé leurs plans sociaux le même jour. Il s'en est suivi, après quelques semaines de recherche, Danone dans l'Essonne. Seule contrainte pour Danone : s'engager dans un « contrat local de développement ». On peut penser qu'à l'heure du bilan, et le boycott, et ce contrat, auront depuis longtemps été oubliés.
- 3 - Les déboires du quotidien L'Humanité sont une autre facette de ce même indécidable (voir Combat Syndicaliste n° 222, mai 2001).



- 4 - La pétition que j'ai fait signer le 4 avril par 96 parlementaires s'inscrivait dans une démarche citoyenne et dans le champ symbolique. Yann Galut, membre de la gauche socialiste de colonisateur d'ATTAC, Libération du 3 mai. La messe est dite.
- 5 - Rappelons que Danone est propriétaire du mot « bonheur », tout autre entreprise voulant utiliser ce mot dans une campagne publicitaire doit ainsi lui reverser des dividendes. Danone, c'est aussi : Evian, Arvie, Prince, Captain Choc, Heudebert, Bledina. En tout, 59 marques. Le cours de l'action Danone a aussi progressé de 6,41 à mi-avril (Le Canard Enchaîné le 18 avril).
- 6 - « On se lève tous pour... Danone », Benoit Heilbrun, Libération du 19 avril.
- 7 - Le Nouvel Economiste du 20 avril. En 2000, Danone a dépensé 8,28 millions de francs en communication (affiches, publicité radio, télé).
- 8 - « Ce que Guigou a annoncé (...) ressemble à ce qui existe déjà en matière de droit syndical » Pascal Layot, élu CGT à l'usine LU de Ris-Orangis, Libération du 3 mai.
- 9 - Selon l'INSEE, les emplois d'intérim ont progressé de 130 %, et les CDD de 60 % entre 1990 et 2000. Dans la même période, les emplois stables ont augmenté de 2 %. C'est sans doute à ce défillement de la précarité qu'il faudrait s'attaquer.

Euskadi Nous sommes tous des licenciés Danone Abertzaleen Batasuna s'invite chez Riboud

Quelques 150 militants d'Abertzaleen Batasuna et de LAB ont manifesté leur solidarité envers les employés licenciés des usines LU de Calais, samedi 26 avril, en piquant-niquant dans la propriété du PDG de Danone, Franck Riboud, à Arcangues. Celui-ci avait d'ailleurs donné son accord pour un rassemblement pacifique dans sa propriété. Ce qui fut le cas, au grand dam de la classe politique d'Arcangues qui avait justifié la démarche, à l'exception des Verts. Avant d'être piqué-niqué chez Riboud, AB avait symboliquement jumelé Arcangues et Calais. Paris, du rond-point d'Arcangues situé près de la mairie, les manifestants ont parcouru les 4 km aux cris de : « Danone 0 % emploi, 100 % mépris », « Danone producteur de chômage », « Riboud kasu, langileak keu ! ». AB a transmis par haut-parleur la déclaration de Marcel Pochet, porte-parole des grévistes de l'usine LU de Calais. Celui-ci a remercié AB de son initiative et rappelé que « les travailleurs calaisiens luttent depuis 44 jours au total dont 24 de grève. Les bénéfices de Danone pour l'année dernière s'élevaient à 4,7 milliards de dollars et Riboud nous propose un plan de fermeture de l'usine pour manque de rentabilité. Pendant ce temps, Danone rachète des entreprises en Europe de l'Est, en Afrique du Nord ou en Indonésie ».

Au nom d'AB, Txetx a expliqué le sens de la solidarité des abertzales : « C'est le même que M. Riboud veut se ressourcer, oublier sur le golf d'Arcangues, le stress que lui procure sa vie professionnelle : laisser au lendemain tel dossier publicitaire, telle transaction, ou tel plan social laissant 1 800 personnes sans emploi. Mais quand on est modestes salariés de Danone, de Philips ou de Marks et Spencers, c'est toute sa vie qui est dans son emploi ».

Enbat - n° 1676

Kabylie :

identité et revendication socio-politique

«Plusieurs centaines de Marocains, ont défilé mardi à Rabat et dans plusieurs autres villes du royaume à l'occasion du 1er mai, ont exprimé leur attachement à la culture berbère et leur solidarité avec les Kabyles algériens, a-t-on constaté sur place.

A Rabat notamment, quelque 150 manifestants ont scandé des slogans favorables à la cause identitaire berbère et à la reconnaissance de sa culture.

«Pas de démocratie sans tamazight» (langue berbère), «il faut corriger l'histoire, nous ne sommes pas arabes», «Solidarité avec la Kabylie», scandaient les manifestants dans les rues de la capitale marocaine.

Evénement rarissime à Rabat, des banderoles écrites en tifinagh (alphabet berbère) étaient également brandies.

Les manifestants, en queue de cortège de la traditionnelle manifestation du 1er mai, ont par ailleurs scandé des slogans hostiles aux autorités algériennes («Pouvoir algérien assassin !») et rendu hommage au chanteur kabyle Lounes Matoub, assassiné par les islamistes en 1998.

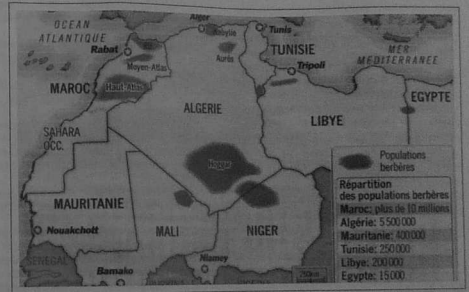
Les Berbères, présents dans le Maghreb dès l'Antiquité, représentent environ près de 50 % des 29 millions de Marocains alors que le Maroc a été envahi par les Arabes à la fin du VIIIe siècle.

(Monde berbère)

Les émeutes, certains parlent d'initiation, en Kabylie recourent des réalités complexes, à la fois sociales et économiques (qui sont le lot de la majeure partie des algériens), politiques et culturelles.

Selon les sources le nombre de morts varie de 42 à 60.

Le pouvoir algérien, omnipotent mais visiblement adapté du statu-quo s'est embourbé depuis de longues années dans une situation de non-démocratie, à la fois politique, (belligérance du FLN, pouvoir militaire permanent issu de la décolonisation, comportements mafieux des forces de sécurité (notamment en Kabylie), «lutte contre les islamistes» (problème complexe : ces derniers ayant effectué des avancées en matière électorale sur un terreau social issu à la fois d'un immobilisme étatique et d'une offensive générale de l'islamisme dans



le monde), et aussi et surtout dans le domaine socio-économique où toute une jeunesse, majoritaire en nombre, se retrouve privée de futur au bénéfice d'une caste politique vieillissante et hors du temps.

A ces problèmes généraux, se rajoute une revendication culturelle pour une large partie de la population non-arabe du Maghreb, les berbères, (les arabes ne sont arrivés qu'aux environs des VII-VIII siècles).

Ce(s) peuple(s), historiquement le(s) plus ancien(s), pré-arabes), occupé(nt) depuis la nuit des temps une grande partie du Maghreb.

Aucun des Etat arabes n'a su ou voulu reconnaître la dimension historique, culturelle et linguistique de ces derniers.

Ni le Maroc où des voix se sont élevées pour soutenir les revendications des «frères kabyles» d'Algérie, ni en Algérie où la communauté berbère très importante est doublement niée, à la fois comme citoyens d'un régime totalitaire et en plus comme «sous-composante» d'une élite politique arabophone comme l'a prouvé le discours (le non-discours) du président algérien prononcé dans un arabe littéraire et certainement pas compris par l'ensemble de la communauté kabyle.

La revendication berbère, notamment en matière identitaire, n'est certes pas nouvelle (cf. Charte d'Agadir), mais elle a contaminé l'ensemble de la jeu-

nesse algérienne, lasse d'un conflit interne ayant fait des milliers de morts et surtout frustrée de ne pas avoir le droit à la parole dans un pays ayant soif d'une révolution.

N'oublions pas que le président du FFS (Front des Forces Socialistes) Hocine Ait Ahmed, ex-membre du FLN, se prononçait pour le multipartisme dès 1962. Ce dernier vit, à l'heure actuelle, en exil en Suisse.

Depuis le début des émeutes plus aucun parti ne peut prétendre à représenter le peuple au moins en Kabylie. Même les bureaux du FFS, pourtant assez populaire en Kabylie ont été incendiés ou victimes d'agression.

Le problème est immense, et les questions multiples. On ne peut en quelques lignes en faire l'éventail. Le problème est aussi, qu'il s'établit de façon «internationale» (ou inter-étatique), dans le Maghreb.

50 % de la population de cette région d'Afrique du Nord est à l'heure actuelle privée de culture officielle, ne bénéficie pas d'un enseignement dans sa langue et est considérée, de plus, comme des citoyens de seconde zone par les pouvoirs politiques tant d'Algérie que du Maroc.

La seule alternative, en ce qui concerne la Kabylie est la modification de la Constitution et la reconnaissance de l'amazigh comme langue officielle à parité avec l'arabe.

Jamais un pouvoir n'aura été coupé

A bep seurt

Kinnigoù labour

Emañ Diwan o klask evit distro-skol 2001

- **Kelennerien** evit al lesa hag ar skolañs evit kelenñ un riteud e brezhoneg ha bezañ stajad war un dro.
- **Kelennerien** evit kemer erlec'hadennoù e karg e-kerz ar bloavezh-skol 2001-2002.
- **Kasourien** evit ober war-dro ar skolañs hag al liseidi e diavaez ar c'hentelod.

Brezhoneg dre ret evit an holl bostoù.
Lizher ha C.V. da gas da : Diwan. BP147. 29411 Landerne Cedex.

Diwan recherche pour la prochaine rentrée scolaire

- **Des professeurs de collège et de lycée** à temps plein ou pour quelques heures, stagiaires Diwan.
- **Des professeurs** capables d'assurer des remplacements pendant l'année scolaire 2001-2002.
- **Des animateurs** assurant l'encadrement et l'animation en dehors des heures de cours.

Les candidats doivent posséder une bonne connaissance de la langue bretonne.
Lettre de candidature et CV à adresser à : Diwan. BP147. 29411 Landerne Cedex.

Emañ Skol Diwan Naoned o klask ur (g) e hasour(e)z

- E labour e vo :**
- degemer ar vugale er skol diouzh ar mintin, da greisteiz ha goude ar skol.
 - sikour skolaerien ar skol-vamm war an amzer skol.
 - ober war-dro ar greizenn-dud d'ar mercher.
- Ampartz :**
- mont e d'arrempt gant ar vugale.
 - komz, lenn ha skrivañ brezhoneg.
 - live ar vachelouriezh.
 - kaout ar BAPF a bezañ gouest d'en em stummañ da gaut anezhan.
- Amzer labour :** 39 eurvezh ar sizhun.
Gopr : SMIC + 8% a gresk gant an hendad.
Lec'h labour : skol Diwan Naoned, 160 stradaed an ti gward.
Mont war ar post : 15 a viz mae.
Lizher domskrivet ha CV da gas da :
AEP Diwan Bro Naoned, 160 rue du Corps de Garde, 44000 Naoned.

Conférence

Le Centre Culturel Breton, place de Verdun à Guingamp, organise une conférence avec : **Michel Priziac, sur la toponymie**, dans ses locaux le vendredi 6 juin 2001 à 20h30.
Michel Priziac présentera, en breton, son dernier ouvrage - le dictionnaire toponymique du Centre Ouest-Bretagne qui regroupe 113 communes des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan. Ce dictionnaire nous invite à découvrir l'histoire des noms de lieux qui parsèment nos chemins (henri), nos vallées (traon), nos bois (koal) et nos collines (ron). Michel Priziac, bretonnant de naissance, diplômé d'études celtiques et auteur de nombreux ouvrages sur la toponymie, nous invitera lors de sa conférence à une balade rafraichissante dans l'univers des mots qui composent nos lieux de tous les jours.
Participation à la conférence : 10 F. Renseignement au : 02.96.44.27.88, du mardi au vendredi de 9h à 12h, 14h à 18h.

Beaux sur la plage

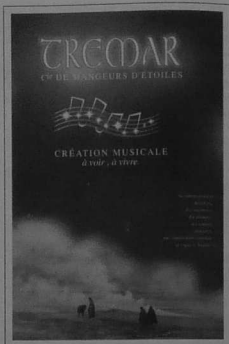
L'été arrive, ne laissez pas passer l'occasion. Emgann vous propose deux modèles de T-Shirts :
- Destroy Emvas Tour (T-Shirt noir, impression en blanc). A commander au comité de Brest.
- Bretagne Libre I (T-Shirt vert, impression blanc écrit). A commander au comité de Rennes.
Voir les contacts en page 19.

Emañ Skol Diwan Naoned o klask ur skoazeller(ez) skol-vamm

- E labour e vo :**
- degemer ar vugale er skol diouzh ar mintin, da greisteiz ha goude ar skol hag ober war o zro e-pad al lein ;
 - sikour skolaerien ar skol-vamm war an amzer skol.
- Ampartz :**
- mont e d'arrempt gant ar vugale.
 - komz, lenn ha skrivañ brezhoneg (tu a zo d'en em stummañ).
 - bezañ tizhet live ar vachelouriezh.
 - kaout ar CAP Dudou Kentañ (Petite Enfance) pe bezañ gouest d'en em stummañ da gaut anezhan.
- Amzer labour :** 39 eurvezh ar sizhun.
Gopr : SMIC + 8% a gresk gant an hendad.
Lec'h labour : skol Diwan Naoned, 160 stradaed an ti gward.
Mont war ar post : dibenn miz Eost 2001.
Lizher domskrivet ha CV da gas da :
AEP Diwan Bro Naoned, 160 rue du Corps de Garde, 44000 Naoned.

Emañ Skol Diwan Naoned o klask un den e-karg eus an diorren

- brudañ ar skol.
 - klask sevel arc'hant evit.
 - ober war-dro ar sekretourva ha ar fakturrenniñ.
- Ampartz :**
- kaout startijenn ha bezañ efedus.
 - bezañ ermen em e labour.
 - bezañ tizhet live ar vachelouriezh.
 - kaout d'arrempt gant an holl.
 - ober gant an urzhialtaerezh.
 - bezañ dedennet gant yezh ha sevenadur Breizh.
- Amzer labour :** 39 eurvezh ar sizhun.
Gopr : SMIC + 8% a gresk gant an hendad.
Lec'h labour : skol Diwan Naoned, 160 stradaed an ti gward.
Mont war ar post : 15 a viz mae.
Lizher domskrivet ha CV da gas da :
AEP Diwan Bro Naoned, 160 rue du Corps de Garde, 44000 Naoned.



MAB propose le Festival des Libertés Bretonnes

Afin de préserver le site de la bataille de 1488, notre association MAB va y organiser à la date anniversaire, un festival musical pluridisciplinaire **Festival des Libertés Bretonnes**, 28 et 29 juillet 2001 à Mézières-sur-Cousson. Scène ouverte à tous les musiciens et artistes de Bretagne et d'ailleurs : musiques, théâtre, arts plastiques.
Le 28 après-midi : concerts musiques bretonnes.
Le 28 au soir : fest-noz.
Le 29 après-midi et soir : musiques du monde.
(Les artistes seront accueillis, restaurés et hébergés, Tepees Lakotas, possibilité camping, restauration sur place).
Inscriptions des groupes et musiciens au 02.99.66.37.56. Fax au même numéro et e-mail : kuff@spray.fr
Les bénéfices éventuels de ce festival seront reversés à l'association MAB, Musée Archipel Breton, dans la perspective de réalisation d'un espace muséal sur l'histoire de Bretagne, dans le canton de Saint-Aubin-du-Cormier à l'entrée de Bretagne au bord de l'A84. Toutes les personnes intéressées pour nous aider, peuvent s'inscrire en renvoyant un bulletin d'inscription et en précisant leur domaine d'activité ou de capacité.
D'avance, merci

Stage Kan Ha Diskan "Plin"

Le Centre Culturel Breton, place de Verdun à Guingamp, organise un stage de **'Kan ha diskan "plin"**, dans ses locaux le samedi 30 juin de 14h à 18h. Marie-Suz Lesko et Martial Guillou animeront le Kan ha Diskan "plin". Ils sont les spécialistes de la discipline et se produisent ensemble depuis dix ans. Le Kan ha Diskan "plin" correspond au terroir du pays Fanch et du sud du Trégor.
Participation au stage : 50 F, café et gâteaux compris.
Renseignements et inscriptions au 02.96.44.27.88, du lundi au vendredi de 9h à 12h, 14h à 18h.

Stourm

Vous aussi, rejoignez Emgann !

Il existe des comités Emgann un peu partout en Bretagne. La liste de contacts ci-dessous vous permet de rencontrer directement nos adhérents. N'hésitez pas à les contacter.

Emgann Brest
Contacteur Yannig au 06.72.34.00.82.
ou par mail :
issanissa@mixmail.com

Emgann Pays de Guingamp
Contacteur Ronan au 06.16.83.30.64.
ou :
combatbreton@wanadoo.fr,
ou la boîte postale.

Emgann Lorient
Contacteur Denez au 02.97.05.77.27.
(tél-fax)

Emgann Morlaix/Mts d'Arrée
Contacteur Gilbert au 02.98.68.77.22.
(tél-fax).

Emgann Nantes
Contacteur Eric au 06.10.20.25.80. ou :
emgannaoned@iquebec.com

Emgann Rennes
Contacteur Fabien au 06.86.87.45.28.
ou : emgann@iquebec.com

Emgann Saint-Nazaire
Contacteur Philippe au 06.08.50.46.95
ou :
fulup.bonnet@wanadoo.fr

Emgann Pays d'Auray
Contacteur Patrick au 06.83.30.41.74.
ou :
patrick.corlay@wanadoo.fr

Emgann Vannes
Contacteur Fabrice au 06.74.59.93.65.
ou :
kadoudal@wanadoo.fr

Emgann Paris
Contacteur Harry au 06.08.12.09.96.
ou :
frankiz@bretagneworld.com

Emgann Bro Vrekiñen
Contacteur Nolwenn au 02.99.66.75.42.

Pour Carhaix et Saint-Brieuc, merci de contacter le comité de **Guingamp**



Les articles, dessins, photos pour le prochain Combat Breton sont à envoyer jusqu'au 20 juin. Par lettre (à la boîte postale), Fax (02.96.44.09.24) ou E-mail (combatbreton@wanadoo.fr)

Comités de soutien aux prisonniers politiques bretons

- **Brest :** réunion au Bleizi Mor (ancien Bataclan). Contact au 06.12.41.20.09.
- **Carhaix :** contact au 02.98.93.25.05.
- **Guingamp :** réunion tous les premiers mardis du mois (19h30), à Gurnuhuel. Contact au 02.96.43.53.12.
- **Morlaix-Monts d'Arrée :** réunion tous les premiers vendredis du mois à Plougouvest. Contact au 02.98.68.77.22.
- **Nantes :** réunion tous les 15 jours. Contact au 06.60.78.98.32.
- **Rennes :** réunion tous les jeudis (20h30) au Loch, 21 bis, boulevard de Chézy. Contact au 06.86.87.45.28.
- **Lorient :** contact au 06.82.64.48.84.
- **Saint Nazaire :** contact au 06.08.50.46.95.
- **Paris :** contact au 06.17.53.74.33.
- **Vannes :** renseignements au 02.97.46.59.42.

Si vous animez un comité de soutien et qu'il ne figure pas sur la liste, envoyez vos coordonnées à Emgann, BP 70215, 22202 GWENGAMP CEDEX.

Retrouvez aussi les comités de soutien sur internet :
Coordination Anti-Repressive de Bretagne : www.chez.com/carb
Collectif de femmes : collectifdefemmes.free.fr
Kengrad ha Krogad : kengrad-ha-krogad@yahoo.fr
Skoazell Vreizh : www.skoazell-vreizh.org/

ADKOMANANT - KOMANANT Réabonnement - Abonnement
150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanñ
150 F par an (pour la Bretagne et pays sous domination française) 170 F ailleurs - Soutien : 200 F minimum

Anv/Nom
Raganv/Prénom
Chomlec'h/Adresse

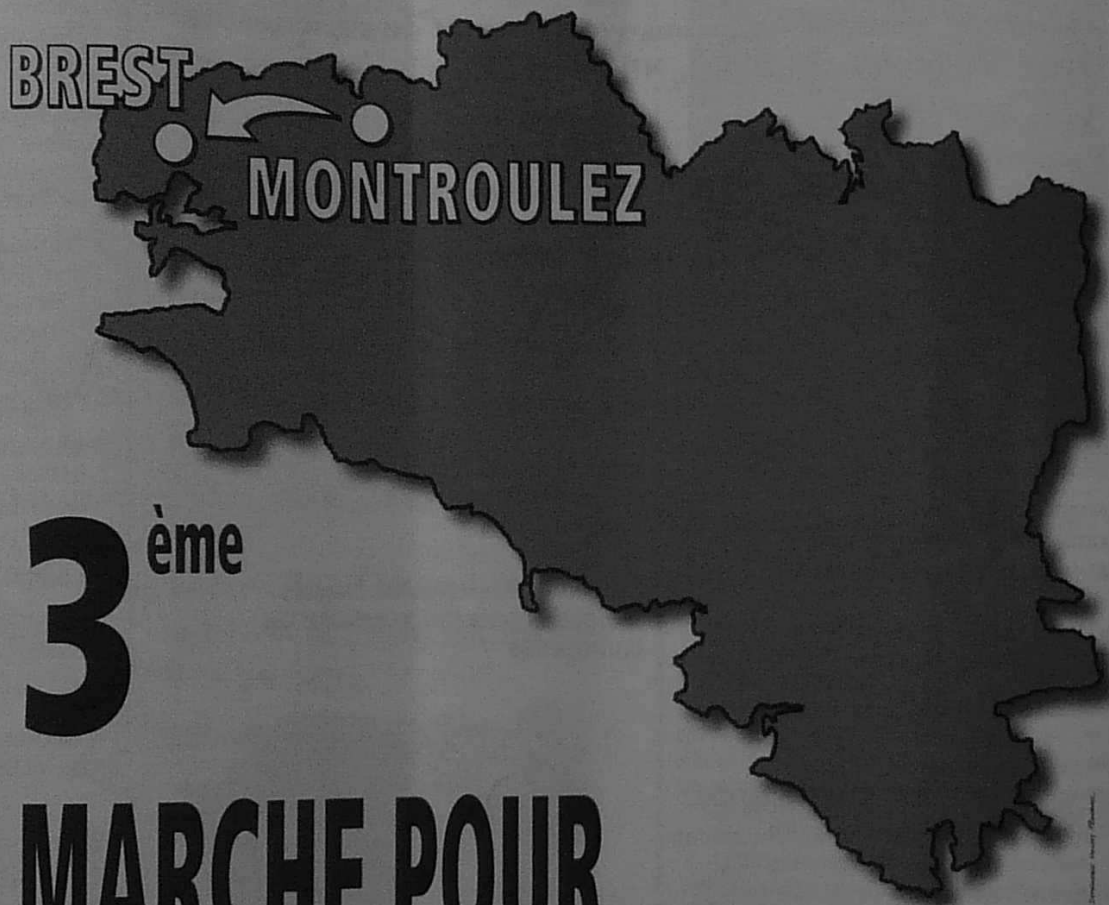
Da gas da/A envoyer à : EMGANN, BP 70215 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Noire fax : 02.96.43.64.89

KERZHADEG 2001



**ICI C'EST PAS
LA FRANCE !**



3^{ème}

MARCHE POUR

L'INDÉPENDANCE

D'AN

2-3

A VIZ EVEN

JUIN

EMGANN - BP 70215 - 22202 GWENGAMP CEDEX
www.emgann.org